

Entretien des forêts

Aide Départementale – Politique Agriculture-Forêt

PLANS FORÊT - Opérations sylvicoles

Dans le cadre de la politique Agriculture-Forêt, le département attribue des subventions des projet affilié au PLAN FORÊT. Le programme d'action 2024 communal comprend des travaux sylvicoles – achat et plantation de plants par enrichissement, la commune peut bénéficier d'aide de la part du département à hauteur de 60% maximum de la dépense HT.

Avec pour condition qu'un plan d'aménagement forestier soit en vigueur.

Pour l'année 2024, suite aux interventions dans la parcelle 2, **c'est une subvention de 2 345.40 € qui a été accordée par le Département de Haute-Savoie.**

Forêts : le Département engagé aux côtés de notre commune !

haute 
savoie
le Département